

# RÉSULTATS au 31 décembre 2015

## CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ DANS UN MARCHÉ FRAGMENTÉ

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 14 Mars 2016 sous la présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU, a arrêté les comptes au 31 Décembre 2015, comme suit :

(en millions de dirhams)	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	104,8	112,8
Résultat d'exploitation	48,9	58,4
Résultat avant impôts	54,6	63,8
Résultat net	38,2	45,0

Malgré la progression de la production de 1,2% avec des émissions dépassant le 1,31 MMDH, le chiffre d'affaires au 31/12/15 s'est élevé à la somme de 104,8 MDH contre 112,8 MDH au 31/12/14. Cette variation de -7,1% s'explique principalement par le décalage au niveau de l'encaissement d'une importante régularisation de prime, d'une part, et la baisse du taux moyen de commission, d'autre part.

## RESULTATS

Le résultat net est passé de 45 MDH au 31/12/14 à 38,2 MDH au 31/12/15 en raison de la baisse du chiffre d'affaires et par conséquent du résultat d'exploitation.

## DIVIDENDE DE 205,00 DH PAR ACTION

Le Conseil d'Administration proposera au vote lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, le versement d'un dividende ordinaire de 205,00 DH par action au titre de l'exercice 2015 soit une distribution totale de 41 MDH.

## SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

AGMA LAHLOU-TAZI a réussi le 11 Juin 2015 avec plusieurs points forts et sans aucun écart, l'audit de suivi n°1 du 3<sup>ème</sup> cycle de certification selon la norme ISO 9001 Version 2008. Cette certification bénéficie d'une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.

## PERSPECTIVES 2016

Conformément à sa stratégie commerciale, AGMA LAHLOU-TAZI continuera à œuvrer afin de répondre au mieux aux exigences de ses clients et développer ses parts de marché dans le segment PME/PMI et particuliers.